

Bagnolet le 05 juin 2024

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale de notre Syndicat aura lieu le
mardi 08 octobre 2024, à l'annexe Turbigo en salle de
Commission A au 1^{er} étage
67 rue Turbigo 75003 Paris

Assemblée Générale Ordinaire : de 14h00 à 15h00.

- Lecture du rapport moral, par Todine SIBAN Secrétaire Général.
- Lecture du rapport financier par Patrick BARBERON trésorier et vote pour approbation et quitus au Trésorier.
- Budget prévisionnel 2025, présenté par Patrick BARBERON et vote pour approbation.
- Cotisations pour 2025.
- Renouvellement de la Commission de Contrôle pour 1 an.
- Renouvellement des administrateurs pour 3 ans (Mise en place du renouvellement des administrateurs par tiers)
- Questions diverses.

À l'issue de cette Assemblée Générale Ordinaire, se tiendra la réunion du conseil Syndical.

Notre syndicat ne finance ses activités que par vos cotisations, il est donc vital que vous soyez à jour de vos cotisations :

Pour 2024 :	▪	EE/OE/G1 :	52 €
	▪	EQ/OQ1/G2 :	57 €
	▪	GQ/AG/G3 :	75 €
	▪	GHQ/OHQ/G4 :	86 €
	▪	GS/CE/G5 :	120 €
	▪	G6 :	135 €
	▪	G7 :	150 €
	▪	G8 :	200 €

L'UNSA-SNPHLM a besoin du vote de confiance de tous ses adhérents. Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale, deux modes de représentation s'offrent à vous :

- 1) **Sois-vous votez par correspondance** à l'aide du formulaire ci-dessous qui devra être retourné à l'adresse postale suivante :
UNSA-SNPHLM - BP 51022- 53010 Laval cedex.
- 2) **Soit par courriel** à snphlm@free.fr

Attention, pour être pris en considération, le pouvoir devra être retourné au syndicat au plus tard le 21 septembre 2024.

Conformément à notre règlement intérieur seuls les adhérents à jour de leurs cotisations 2024 encaissées en intégralités au plus tard le 21 septembre 2024 pourront participer aux votes et/ou donner une procuration.

Pour l'Assemblée Générale les frais de transports seront remboursés à raison d'un adhérent par section. Les remboursements seront effectués sur la base du mode de transport le plus économique et sous réserve que l'adhérent soit à jour de sa cotisation. Merci de le retourner à l'adresse suivante : **SNPHLM-UNSA- BP 51022- 53010 LAVAL CEDEX**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Secrétaire administratif
M. CARRERIC

UNSA-SNPHLM

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 08 OCTOBRE 2024

POUVOIR

Je, soussigné(e) : NOM -----
Prénom -----

Travaillant à la Société : -----

Membre adhérent au syndicat, donne **POUVOIR** à : NOM -----
Prénom -----

À l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale du Syndicat, pour prendre part à toutes discussions et participer à tous votes en mon nom.

- (1) Le pouvoir peut être, soit laissé en blanc, soit nominatif.

Date

Signature